

Le salaire des femmes se rapproche doucement

Bob COX Ottawa (PC)

Le salaire des femmes se rapproche doucement de celui des hommes mais n'en représente toujours environ que les deux tiers, a dévoilé hier Statistique Canada.

En 1990, les femmes ont gagné 67,6 pour cent du salaire des hommes, comparativement à 65,8 pour cent l'année précédente, a fait savoir l'agence fédérale de statistiques dans son rapport annuel sur le revenu comparé des hommes et des femmes.

Le salaire moyen des femmes qui travaillaient à temps plein en 1990 était de 24 923 \$, en hausse de trois pour cent par rapport à 1989, après les ajustements pour inflation. Les hommes ont gagné en

moyenne 36 863 \$ en 1990, soit, après inflation, pratiquement la même chose qu'en 1989.

Le rapport indique que l'écart salarial entre les hommes et les femmes a diminué au cours des 25 dernières années, mais que cette progression a été très lente.

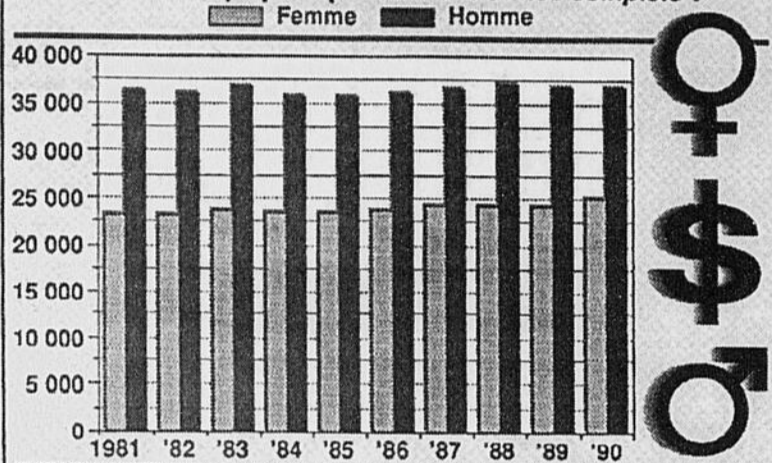
En 1967, le salaire des femmes équivalait à 58,4 pour cent de celui des hommes.

En 20 ans, le salaire des femmes a augmenté en termes réels de 27 pour cent et celui des hommes, de 12 pour cent.

Le salaire des femmes représentait 87,6 pour cent de celui des hommes chez les 15-24 ans, tandis qu'il s'établissait à 61,9 pour cent de celui des hommes chez les 45-54 ans.

Salaires moyens

Salaires moyens en dollars constants (de 1990) pour des travailleurs à temps plein pendant une année complète*.



* Une année complète de travail représente entre 49 et 52 semaines.
Source: Statistique Canada (PC)

Les taux d'intérêt cette semaine

MONTREAL (PC) — Voici les taux d'intérêt en vigueur le 27 janvier 1992 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

Institutions	Dépôt à terme 30-59				Certificat de placement			Prêt hypothécaire			Prêt personnel Taux min.
	1 an	3 ans	5 ans	8 ans	1 an	3 ans	5 ans	1 an	3 ans	5 ans	
Banques	5,250	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	—	—	—	—
CIBC	4,000	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	8,500	8,500	8,500	8,500
Laurentienne	4,000	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,500	8,000	8,000	8,000	8,000
Nationale	3,750	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	8,000	8,000	8,000	8,000
Scotia	3,750	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	8,500	8,500	8,500	8,500
Royale	3,750	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	8,750	8,750	8,750	8,750
T-Dominion	3,500	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	8,750	8,750	8,750	8,750
Caisses pop Estrie	4,000	6,500	7,500	8,000	8,250	9,250	9,500	7,500	7,500	7,500	7,500
Fiducies	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fid Sun Life	6,250	6,750	7,625	8,000	8,250	9,250	9,750	—	—	—	—
Fid. Desjardins	6,000	6,750	7,750	8,250	8,250	9,250	9,750	—	—	—	—
Tr. Général	6,000	6,750	7,500	8,000	8,250	9,250	9,500	8,000	8,000	8,000	8,000
Laurentienne Tr.	5,750	6,750	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	—	—	—	—
Métropolitaine	6,000	6,500	7,500	8,000	—	—	—	—	—	—	—
Montréal Tr.	6,000	6,750	7,750	8,250	8,250	9,250	9,750	—	—	—	—
Tr. National	6,250	6,500	7,500	8,000	8,125	9,250	9,750	10,750	10,750	10,750	10,750
Soc. Nat. Fid.	6,000	6,750	7,750	8,250	8,250	9,250	9,500	11,500	11,500	11,500	11,500
Tr. Prêt. Rev.	6,250	6,750	7,750	8,250	8,250	9,250	9,500	8,250	8,250	8,250	8,250
Tr. Royal	6,000	6,750	7,750	8,250	8,250	9,250	9,500	8,250	8,250	8,250	8,250
Gr. Investors	—	6,750	7,500	8,000	8,250	9,250	9,750	—	—	—	—
Trust Household	6,125	6,625	7,500	7,875	8,500	9,500	9,875	—	—	—	—
Gr. La Mutuelle	5,600	6,300	7,300	7,800	8,250	9,250	9,750	—	—	—	—
Sherbrooke Tr.	6,000	6,750	7,500	8,000	8,250	9,250	9,500	8,000	8,000	8,000	8,000

Les taux fournis étaient en vigueur le 27 janvier 1992. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cueillette des données.

Le bénéfice de Métro-Richelieu en hausse malgré le recul des ventes

Michel VAN DE WALLE Montréal (PC)

La profitabilité s'est nettement améliorée mais Métro-Richelieu a vu son chiffre d'affaires reculer au premier trimestre du nouvel exercice financier, à cause entre autres d'une diminution substantielle des ventes de cigarettes et autres produits du tabac.

Les résultats du premier trimestre, rendus publics hier lors de l'assemblée annuelle des actionnaires, montrent en effet que les ventes globales du grossiste en alimentation et en produits pharmaceutiques sont passées de 545,4 millions \$ l'année dernière à 525 millions \$ cette année. Ce trimestre prenait fin le 21 décembre dernier.

Le président et chef de la direction, Pierre Lessard, a souligné que les ventes de produits du tabac ont



Pierre Lessard

été inférieures de 10,4 millions \$ lors de ce premier trimestre par rapport à la même période un an plus tôt. C'est un recul de 20 pour cent, a-t-il précisé.

«Le prix excessif des cigarettes décollant des taxes trop élevées pousse le consommateur à s'approvisionner de sources illégales», a-t-il déclaré devant les actionnaires réunis à Montréal.

En plus du recul des ventes de cigarettes, la non-inclusion, pour des motifs comptables, des revenus provenant de l'application de la taxe fédérale sur les produits et services a également conduit à réduire de 11,6 millions \$ le chiffre d'affaires du trimestre. Auparavant, lorsque la taxe fédérale de vente sur les produits manufacturés de 13,5 pour cent était en vigueur, elle était incluse dans les prix, ce qui était reflété dans le chiffre d'affaires global.

Malgré cette diminution d'environ 20 millions \$ du chiffre de ventes, Métro-Richelieu a vu son bénéfice net augmenter lors de ce premier trimestre.

Il a en effet atteint 3,02 millions \$ ou 0,13 \$ par action, contre 1,9 million \$ ou 0,07 \$ par action lors du trimestre équivalent de l'exercice précédent.

La lecture détaillée des résultats de ce premier trimestre montre que l'essentiel de l'amélioration provient de la diminution de la dette à court et à long terme. Les frais financiers ont en effet été réduits d'environ 1,3 million \$ par rapport à l'année précédente.

Métro-Richelieu est d'ailleurs en plein redressement depuis un an et demi environ, alors qu'une nouvelle équipe de direction a instauré un programme de rationalisation.

Wilson donne un lourd mandat à des PME canadiennes

Monterrey, Mexique (PC)

Les petites et moyennes entreprises canadiennes présentes à Expo Canada 92 ont reçu un bien lourd mandat. On leur demande en effet de contribuer à réduire le déficit commercial du Canada avec le Mexique, qui s'élève à deux milliards de dollars canadiens.

Le ministre du Commerce extérieur Michael Wilson, qui inaugurerait hier la foire commerciale dans la métropole industrielle et des affaires du Mexique, a déclaré que les entreprises canadiennes devaient faire montre de plus de dynamisme pour accroître les exportations.

«Lors de discussions que j'ai eues avec des représentants de Pemex (la société pétrolière d'Etat mexicaine)... ils m'ont signalé que les compagnies canadiennes du secteur énergétique n'avaient pas été très combattives dans la recherche de nouvelles occasions d'affaires», a-t-il déclaré hier avant l'ouverture de la foire.

Les occasions de faire du commerce et des investissements — qui ont augmenté depuis que le Mexique a joint le groupe des pays signataires du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) en 1986 — devraient s'accroître encore si le Canada, le Mexique et les Etats-Unis en arrivent à une entente de libre-échange.

Les produits manufacturés «pourraient fournir une base plus stable à nos échanges commerciaux», a affirmé M. Wilson, soulignant que la baisse des prix des denrées agricoles et des produits miniers et la diminu-

tion des quantités exportées expliquent l'accroissement de l'écart commercial entre le Canada et le Mexique.

«Il y aura toujours des fluctuations sur les marchés agricoles et miniers, a-t-il déclaré. Nous travaillons fort pour développer ce secteur.»

Toutefois, l'objectif d'Expo Canada 92, qui se tient jusqu'à samedi,

est de promouvoir le commerce des produits manufacturés qui est déjà en progression.

M. Wilson estime qu'environ 15 000 personnes fortement intéressées à faire des affaires avec les Canadiens visiteront les quelque 200 expositions présentées dans le cadre de la foire commerciale.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	1907.35 - 1.55
TSE-300	3628.50 - 2.25
Dow Jones	3240.61 + 7.83
Dollar canadien (US Cents)	85.19 - .27
Or (New York-US\$)	354.80 + .40

(PC)

DÉSORMAIS, J'INVESTIS EN TOUTE SÉCURITÉ!

Je fais affaire uniquement avec un agent spécialisé du GROUPE LA MUTUELLE, une institution financière vraiment solide!

Écoutez notre chronique financière à 7 h 13 tous les matins sur les ondes de **CTM** et lisez **Affaires**.

Nous acceptons les frais d'appel
(819) 569-6328
détenteur de la cote AAA



Groupe La Mutuelle
Le profil de l'avenir 37445

Lire La Tribune n'a jamais été aussi excitant

3000 points offerts cette semaine dans

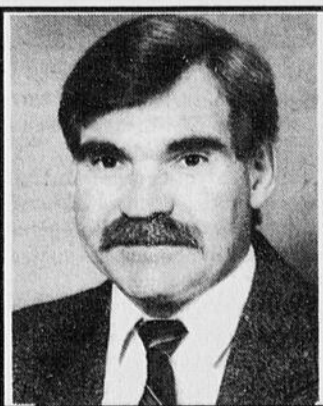
La Tribune

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:
29053256
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

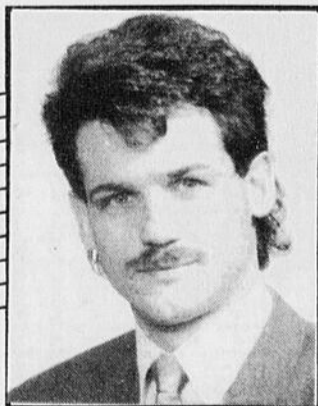
CLUB Multi points

31010

VOS ASSURANCES COLLECTIVES



Gilles Lavoie
Conseiller en avantages sociaux



Gilles Chiasson, a.s.a.
Spécialiste en fonds de pension

Centre de services Excel
3000, rue King ouest, Sherbrooke
Tél.: 566-7070

Chaque début d'année apporte des changements et de nouvelles dispositions législatives.

Avez-vous pris le temps de vérifier si votre régime actuel est conforme afin d'éviter une duplication de service? Profitez-vous de tous les avantages fiscaux ou légaux auxquels vous auriez droit?

POUR MIEUX Y VOIR CLAIR... consultez les vrais spécialistes.

37759

— Avantages imposables aux fins de l'impôt sur le revenu

- disponibilité de l'automobile
(20 000 + 1 712) x 2% x 12 mois = 5 211 \$
- frais de fonctionnement
(5 000 + 428) x 33% = 1 791 \$

7 002 \$

— TPS applicable aux avantages imposables

- disponibilité de l'automobile
20 000 x 2% x 12 mois x 7% = 3 36 \$
- frais de fonctionnement
5 000 x 33% x 7% = 1 16 \$

+ 452 \$

7 454 \$

Avec l'entrée en vigueur de la phase II de la réforme de la TVQ prévue pour le 1er juillet 1992, le traitement fiscal des avantages imposables aux fins de la TVQ sera similaire à celui accordé aux fins de la TPS.

Chaque employeur doit dorénavant évaluer l'impact des avantages sociaux offerts aux employés tant du point de vue de l'employé que du point de vue de l'entreprise et déterminer ceux d'entre eux les plus susceptibles de contribuer au développement économique des deux parties.

Rédigé par Luc Bernier, c.g.a., M. Fisc.



LA CORPORATION PROFESSIONNELLE
DES COMPTABLES GÉNÉRAUX LICENCIÉS
DU QUÉBEC

N-66545

UN NOUVEAU TYPE DE REER! LA SUPERFLEX

Attestations fiscales éclair • Taux garantis
• Dépôts à long terme
• Facilité de versement des cotisations



Narain Marapin

Succursale de Sherbrooke
2910, boul. Portland, bureau 1
Sherbrooke 562-4711

SunLife
La Sun Life "quelle différence" 37427

MANOIR HOVEY
NORTH HATLEY QUÉBEC

Soirée pour Gourmets Avertis
Le vendredi 31 janvier 1992

à 19 h 30

Une aventure de fine cuisine et de grand vin, pour l'amour de ces arts.

Cocktail, 6 plats, 6 vins et plein de mélodies au piano.
109% toutes taxes et service compris.

Reservations exigées. (842-2421)

Aussi

Le vendredi 14 février
Soirée de la Saint-Valentin

Informez-vous de notre menu 4 services à 34\$

Reservation appréciée (842-2421)

38034

Petites annonces

La Tribune

Dès 8 h 30 jusqu'à 16 h 30 *
564-0999

* avant 16h00 pour publication le lendemain
(petites annonces seulement)

TOUR D'HORIZON

BUFFET ALBERT ENR. TRAITEUR
Chaud ou froid. Toutes occasions. 821-0004, Sherb.

KARATÉ AUTO-DÉFENSE enfants 4 ans & +
Le 2e à 1/2 prix. 564-2001, 437 Well, sud

BUFFET PELLETTIER
1715 Dunant. Tél.: 562-2223.

PRODUITS TEXTILES (85 Albert-centre ville)
VENTE D'INVENTAIRE: flanelle, imprimé, coton uni et imprimé, doublure, recouvrement en coupon, 1/3 la verge (1.105 le mètre), 569-8011

1 PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

ATTENTION! Maison 2 étages, 3 c.c., 2 bains, pour moins de \$85,900. R.R.C. 820-1498

★ ★ ★ CONDO
Nord, briqué, 2 ou 3 ch. à c. piscine creusée, garantie 5 ans. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

EASTMAN, vue panoramique du Mont Orford, 3 c.c., foyer, pl. en bois, ch. direct, rénovation à neuf. Tél.: 821-4701, 514-297-4446, par propriétaire.

FLEURIMONT, maison brique, 3 c.c., 2 s.b., pl. bois franc, trav. perm. incl. Constr. Raymond & Michel Poulin 822-8014, 569-7665

MAISON prise en échange par P.D. Boudreau Construction. Prix désireux. A vous d'en profiter. Tél.: 822-3356.

NORD, cottage brique, fini sur 3 étages, 5 c.c., 3 s.b., 95.000\$ Pauline Bélanger 565-7474, 823-2000. Courtier ImmoBelle Estrie inc.

NOUVEAU
Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

8 TERRAINS/ TERRES À VENDRE

25 ACRES boisés, zone blanc, près de North Hatley, 10 min. du Centre-ville. 823-9273

310 ACRES BOISÉS, érablière 3.000 entailles, maison centenaire à rénover, grange, étable, 4 hangars, 48 acres zones vert. Idéal pour développement, terrain bord de l'eau, la balance de la terre en bois mou. SUCCESSION. FAUT VENDRE TRÈS VITE. VENEZ VOIR. Immo Services Estrie Inc. CHANTAL BURCHETTE 820-2000, 820-1414.

BEAU CHOIX DE TERRAINS boisés ou non. Services au printemps, voir sur le petit Lac Massawippi. C. 0-507-9100. 864-6193, 823-2678.

BORD LAC MASSAWIPPI Magnifiques terrains, prêts à construire. A partir de 40.000\$. Tél.: 849-2551.

PROXIMITÉ DE L'UNIVERSITÉ
Particuliers ou entrepreneurs, beau choix de terrains, prêts à construire, grands et prix variés, financement disponible. 663-1010.

TERRAIN COMMERCIAL Avec services, 495 pi de façade x 600 pi de profondeur situé sur boul. Bourque, Desautels. A vendre ou à louer avec option d'achat ou à échanger contre maison seule ou à revenus. Financement si désiré. Tél.: 819-864-4170 soir.

LE PERMANENT courtier
Tél.: 563-1000.

TRIPLEZ pour le prix d'un bungalow, 2 x 5 1/2, 1 x 4 1/2, tous locaux. Présente tous les services. Edmond Giroux 569-0116. Maxi courtier 829-1000.

TRIPLEZ, OUEST
Briève, rev. 15.420\$. PRIX: 102.000\$. 822-3942.

7 CHALETS À VENDRE

LAMBTON Chalet hivernisé, sur le bord du grand lac St-François. 1-418-486-2235, soir, 418-486-7451, jour Harold.

NOUVEAU
Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

PROPRIÉTÉS — BUNGALOWS

Maison neuve, secteur résidentiel, 2 c.c., pour aussi peu que 69.900\$. OUVERT AUX VISITEURS. R.R.C. 563-0268.

PRES GALERIES 4 SAISONS.
3 c.c., s.-s. fini, piscine et patio. APCHQ, hyp. 53.7500 à 461.689/mois, choix de couleurs planchers, rest. 2 unités. Programme MON TAILL-MON TOIT et éligible SCHL. Pour acheter tranquille. Appelez NIL WALTER LEMIRE 563-2939. REXMAX Sherb. inc. courtier

SECTEUR UNIVERSITAIRE
Chaleureux bungalow, 28 x 40, tout brique, 5 grandes pces très éclairées, état exceptionnel. Secteur recherché. IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

12 MAISONS DE CAMPAGNE

CH. STE CATHERINE, dans les 60.000\$. Bung. très propre, 6 pces, 3 c.c., sous-sol aménagé, abri, garage, asphalte double, terrain boisé 75 x 150 IMM. DIANE RICARD courtier 564-1492, 569-8296

18 CONDOMINIUMS À VENDRE

LES JARDINS CONDONIA CONDOS
au cœur du vieux nord 800 VIMY NORD
- Vous y trouvez une qualité de vie à proximité des services.
- Assomons votre plan.
- Offrons un plan d'achat garanti pour votre résidence.
823-2629 ou 565-7474
Groupe Associé Inc. S. Rodrigue courtier
18 10748

21 HYPOTHÈQUES

PRETONS 1ère et 2e hyp. Achevons balance de prix de vente. Argent de particuliers

Décès, Avis, Remerciements



ADAM Willard
— A son domicile, le 27 janvier 1992, est décédé monsieur Willard Adam, à l'âge de 77 ans, époux en premières noces de feu Antoinette Lagueux et en deuxième - noces de Ruth Kinsey, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter ses dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition. La crémation aura lieu à la



BÉLANGIER Rose-Anna (Lacroix)
— Au Centre Hospitalier Notre-Dame de Granby, le 25 janvier 1992, est décédée madame Rose-Anna Bélangier Lacroix, à l'âge de 85 ans, épouse de feu Arsène Lacroix, demeurant à Granby, autrefois de Deauville. Afin de respecter ses dernières volontés, il n'y aura pas d'exposition, il y aura incinération au



Alain Leclerc, dir. gén.
Un service religieux sera célébré à 10 h 30, le 30 janvier 1992, à 11 h, en l'église St-Patrick. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Monsieur Adam laisse dans le deuil ses filles: Hélène (Jacques Cabana), Carole (Claude Néron), Linda (Jean-Pierre Rouleau); Susie; ses belles-filles: Pat Weston (George), Pauline Davidson (John); son frère: Steve Adam (Lina); ses petits-enfants, arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces; autres parents et amis.



BOIVIN Roger
— Subitement à son domicile, le 25 janvier 1992, est décédé monsieur Roger Boivin, à l'âge de 67 ans, époux de feu Rachelle Perras, demeurant à Coaticook. Le défunt repose à la



LEFEBVRE Laurentien
— A Sherbrooke, le 26 janvier 1992, est décédé monsieur Laurentien Lefebvre, à l'âge de 79 ans, fils de feu Jean-Baptiste Lefebvre et de feu Hortense Foisy, demeurant à Sherbrooke. Le défunt repose à la



MORIN Fernand
— A Sherbrooke, le 26 janvier 1992, est décédé monsieur Fernand Morin, à l'âge de 75 ans, époux de feu Simone Allard, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter ses dernières volontés de M. Morin, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu le mardi 28 janvier 1992, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente à l'église dès 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Inhumation au cimetière St-Michel, sous la direction de la



MORIN Fernand
— A Sherbrooke, le 26 janvier 1992, est décédé monsieur Fernand Morin, à l'âge de 75 ans, époux de feu Simone Allard, demeurant à Sherbrooke. Afin de respecter ses dernières volontés de M. Morin, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu le mardi 28 janvier 1992, à 11 h, en l'église St-Boniface. La famille sera présente à l'église dès 10 h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Inhumation au cimetière St-Michel, sous la direction de la

IN MEMORIAM

ADAM (M. Willard), 77 ans, Sherbrooke, décédé le 27 janvier.
BELANGER (Mme Rose-Anna), 85 ans, Granby, décédée le 25 janvier.
BLAIS (M. Claude), 59 ans, Sherbrooke, décédé le 26 janvier.
BOIVIN (M. Roger), 67 ans, Coaticook, décédé le 25 janvier.
GAUVIN (Mme Anita), 85 ans, Magog, décédée le 25 janvier.
HELIE (Mme Béatrice), 77 ans, Drummondville, décédée le 26 janvier.
HUDON (M.J.-Emery), 90 ans, Valcourt, décédé le 25 janvier.
JULIEN (M. Roméo), 75 ans, Magog, décédé le 26 janvier.
LAVALLEE (M. Wallace), 70 ans, Sherbrooke, décédé le 25 janvier.
LEFEBVRE (M. Laurentien), 79 ans, Sherbrooke, décédé le 26 janvier.
McCONOMEY (M. Albert), 98 ans, Baldwin, décédé le 27 janvier.
MORIN (M. Fernand), 75 ans, Sherbrooke, décédé le 26 janvier.
PELCHAT (Sr Geraldine), 73 ans, Beaufort, décédé le 27 janvier.
POULIOT (Mme Agathe), 67 ans, Coaticook, décédée le 25 janvier.
RIVARD (M. Thérèse), 74 ans, Venise, décédé le 27 janvier.
ST-LOUIS (Mme Alice), 79 ans, Richmond, décédée le 26 janvier.
ST-MARTIN (M. Charles-Edouard), 75 ans, St-Germain de Grantham, décédé le 26 janvier.
ST-MARTIN (M. Gérard), 79 ans, Drummondville, décédé le 25 janvier.
SYLVAIN (Mme Olida), 84 ans, Magog, décédée le 27 janvier.
TOUTANT (Mlle Rita), 48 ans, Assbestos, décédée le 21 janvier.

Alain Leclerc, dir. gén.
Un service religieux sera célébré à 10 h 30, le 30 janvier 1992, à 11 h, en l'église St-Patrick. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Monsieur Adam laisse dans le deuil ses filles: Hélène (Jacques Cabana), Carole (Claude Néron), Linda (Jean-Pierre Rouleau); Susie; ses belles-filles: Pat Weston (George), Pauline Davidson (John); son frère: Steve Adam (Lina); ses petits-enfants, arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces; autres parents et amis.

Alain Leclerc, dir. gén.
Un service religieux sera célébré à 10 h 30, le 30 janvier 1992, à 11 h, en l'église St-Patrick. La famille sera présente une demi-heure avant la cérémonie afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Monsieur Adam laisse dans le deuil ses filles: Hélène (Jacques Cabana), Carole (Claude Néron), Linda (Jean-Pierre Rouleau); Susie; ses belles-filles: Pat Weston (George), Pauline Davidson (John); son frère: Steve Adam (Lina); ses petits-enfants, arrière-petits-enfants; ses neveux, nièces; autres parents et amis.

Residence Funéraire Charron & Fils Inc.
228 Child
Coaticook Qc.
Tél.: 849-4141

Residence Funéraire Charron & Fils Inc.
228 Child
Coaticook Qc.
Tél.: 849-4141

Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.
Heures de visite: MARDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le mercredi 29 janvier 1992, à 14 h, en l'église St-Jean Baptiste. Inhumation au cimetière St-Michel. Monsieur Lefebvre laisse dans le deuil son frère André; ses sœurs: Thérèse; Alice; Réjeanne; sa belle-sœur; Jeanne Proteau Lefebvre; ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis. Monsieur Lefebvre a été directeur de la chorale Les Mélodies d'Antan pendant 18 ans ainsi que secrétaire de Cerco-Vie.

Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.
Heures de visite: MARDI de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h. Jour des funérailles, de 12 h jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles, le mercredi 29 janvier 1992, à 14 h, en l'église St-Marguerite-Marie. Inhumation au cimetière St-Patrice. Outre son épouse, monsieur Rivard laisse dans le deuil ses enfants: On (Thérèse Larochelle); Jacques (Michelle Ansie); Lise (Chénelle Dumas); ses petits-enfants: Annie; Josée; Isabelle; Patrick; Nancy; son frère Roger Rivard (Lucienne); sa sœur: Aline Marchand; sa belle-sœur: Florence Goulet; son beau-frère: Georges-Emile Labelle (Rachel); ainsi que de nombreux neveux, nièces, autres parents et amis.

Steve Elkas, prés.; Clément Cartier, dir.
Monsieur Morin laisse dans le deuil ses enfants: Lise (Aldéo Mongrain), Sherbrooke; Céline (Gilles Morier), Bedford; Benoît (Hélène Dulude), Marieville; Denyse (Roger Noël), Sherbrooke; André (Pauline Roy), Sherbrooke; Hélène (Roger Marcoux), Sherbrooke; ses frères, sœurs: Marcelle, Sherbrooke; Jean-Paul, Sherbrooke; Gergette, Sherbrooke; Gilles (Marie Lavigne), Sherbrooke; Carmen (Paul Légaré), Magog; Hugues (Doris Graveson), Magog; Charles (Andrée Gauvin), Sherbrooke; ses beaux-frères, belles-sœurs: Juliette Leclerc, Carleton; Roland Allard (Aline Lablanc), Carleton; Olive Spencer-Allard, Carleton; Gilberte Dery, Québec; Françoise Allard, Montréal; Ludger Philippe (Philomène Allard), Montréal; François Allard, Japon; Henri Allard (Louissette Lejac), Québec. Il laisse également ses 10 petits-enfants, plusieurs autres parents et amis. La famille aimerait remercier sincèrement le personnel du C.H.U.S. pour l'attention et les bons soins et tout particulièrement le Dr. Pierre Charron pour son dévouement depuis 16 ans. Un merci aussi sincère pour Denise, Rolande et Pat pour leur soutien quotidien. En guise de sympathie, la famille apprécierait des dons à la FONDATION DE C.H.U.S., 3001 12e Ave N, Sherbrooke Qc. J1H 5N4

de feu Lorenzo Girard
et en deuxième nocces de Julien Brouillard, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose au salon de la

de feu Lorenzo Girard
et en deuxième nocces de Julien Brouillard, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose au salon de la

Municipalité de Fleurimont

APPEL D'OFFRES

BALAI ASPIRATEUR AVEC CAMION PORTEUR

La municipalité de Fleurimont demande des soumissions pour l'acquisition d'un balai aspirateur avec camion porteur.

Des exemplaires du cahier des spécifications techniques et de la formule de soumission sont disponibles au bureau municipal, 1735, chemin Galvin, Fleurimont.

Seules les soumissions présentées sur ces formulaires seront acceptées.

Les soumissions seront reçues au bureau municipal, jusqu'à 14 h 00, (2 h 00 p.m.), vendredi le 7 février 1992 et y seront ouvertes le même jour, à la même heure.

La municipalité de Fleurimont ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Fleurimont, ce 28 janvier 1992.

Roger Caron
Secrétaire-trésorier
38026-28 janv.

BLAIS Claude
— A son domicile, le 26 janvier 1992, est décédé monsieur Claude Blais, à l'âge de 59 ans, demeurant à Sherbrooke. Le défunt repose aux

JARDINS DU SOUVENIR DE L'ESTRIE INC.
Brien et Monette Inc.
33 Bowen sud
Sherbrooke, Qc
Tél.: 565-9696
Tél.: 565-9392

HUDON J.-EMERY
— A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke, le 25 janvier 1992, est décédé monsieur J.-Emery Hudon, à l'âge de 90 ans, époux de feu Bella St-François, demeurant à Valcourt, autrefois de Sherbrooke. Le défunt repose au

Centre Funéraire Mario Lemaire Inc.
1181 St-Joseph
Valcourt Qc.
Tél.: 819-826-3747

ST-LOUIS Alice (Roy)
— Au Centre Hospitalier St-Vincent de Paul, le 26 janvier 1992, est décédée madame Alice Roy, à l'âge de 79 ans, épouse de feu Léo St-Louis, demeurant à Richmond. La défunte repose au

Centre Funéraire Mario Lemaire Inc.
1181 St-Joseph
Valcourt Qc.
Tél.: 819-826-3747



de feu Lorenzo Girard
et en deuxième nocces de Julien Brouillard, demeurant à Sherbrooke. La défunte repose au salon de la

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis aux numéros civiques 413 et 423 de la rue Marquette dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 30.

DONNÉ À SHERBROOKE, de 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38016-28 janv.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.

REMERCIEMENTS au SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue

C.T.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.



Cinq nouveaux millionnaires à Saint-Jérôme

Cinq personnes de la région de Saint-Jérôme ont remporté le gros lot de \$ 428 772 \$ au tirage du Lotto 6-49 de samedi. Il s'agit de l'un des dix plus importants montants à être versés au Québec par cette loterie depuis 1984. Les cinq membres de ce groupe, Michel Thibault, Irène Richer-Legault, Marcel Léonard, Jean Rochon ainsi que Patrick Sonier, touchent chacun un lot de 1 085 754 \$ qu'ils prévoient dans un premier temps placer. C'est Réal Larivière, détaillant à la tabagie Aux 7 Jours, à Saint-Jérôme, qui avait pris l'initiative de former le groupe.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.

Avis public

AVIS est par les présentes donné: Qu'une DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION a été adressée au COMITÉ DE DÉMOLITION pour le BÂTIMENT sis au numéro civique 365 de la rue King est dans la ville de Sherbrooke. La réutilisation projetée du terrain est pour un stationnement.

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance du permis de démolition doit, dans les cinq jours de la publication du présent avis ou à défaut, dans les cinq jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au greffier de la Ville, Me Pierre Huard, 191, rue Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec), J1H 5H9.

Les oppositions reçues seront considérées par le Comité de démolition lors d'une séance publique qui sera tenue dans la salle publique de l'Hôtel de Ville, 191, rue Palais, Sherbrooke, le 5 février 1992 à 12 h 00 heures.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 28 janvier 1992.

Me Pierre Huard
Greffier
38025-28 janv.

Au moins quatre morts et 100 blessés dans une collision ferroviaire en Italie

Rome (AP)

La collision de deux trains de banlieue hier soir à Santa Maria delle Mole (sud-ouest de Rome) a fait au moins quatre morts et une centaine de blessés, a déclaré le ministre de la Défense civile.

Ambulances et hélicoptères ont été dépêchés sur les lieux afin d'évacuer les blessés vers sept hôpitaux de la région. Selon l'agence ANSA, plusieurs blessés ont été bloqués dans les décombres pendant plus de deux heures.

Selon des témoins, un des trains qui effectuait la liaison Velletri (au sud-ouest de la capitale)-Rome venait de quitter la gare lorsqu'il est entré en collision avec un train venant de Rome.

Une enquête a été ouverte pour déterminer ses origines de l'accident.

Un hydravion nolisé devient le tombeau de sept des neuf occupants

Nanaimo (PC)

Un hydravion nolisé transportant neuf personnes a explosé et plongé hier dans le port de Nanaimo, en Colombie-Britannique, faisant sept victimes.

Deux personnes se sont échappées de l'appareil alors qu'il était submergé et ont été rescapées par les occupants d'un yacht.

L'hydravion a sombré à environ sept mètres de profondeur. Hier, en fin de soirée, les plongeurs de la GRC avaient réussi à récupérer les corps des sept disparus.

Le coroner Jack Harding a affirmé que les occupants de l'appareil ont tenté désespérément de s'échapper. Il a ajouté que ceux-ci semblaient avoir enlevé leur ceinture de sécurité et tentaient d'échapper aux flammes à l'intérieur de l'hydravion. Le visage des

victimes était légèrement brûlé.

Les survivants, Russel Tribe, de Victoria, et Mark Manners, dont on ne connaît pas la ville d'origine, sont hors de danger.

L'hydravion, appartenant au transporteur Air Rainbow, de New Westminster, en Colombie-Britannique, se dirigeait vers Port Mellon, au nord de Vancouver.

Des témoins ont affirmé que le Beech 18 a pris son envol de Departure Bay, à Nanaimo, à huit heures du matin, et a semblé immédiatement en difficulté face aux vents violents qui soufflaient alors, avant de s'abîmer dans le port.

«L'appareil semblait vouloir rentrer, puis le vent s'en est emparé et il a heurté les rochers avant d'exploser», a affirmé un témoin.

Air Rainbow, qui est en opérations depuis cinq ans, possède huit appareils régionaux.



Un des rescapés de l'écrasement d'un hydravion dans le port de Nanaimo arrive à l'hôpital Royal Jubilee de Victoria, après son transport jusque là en hélicoptère.

Photolaser PC

Les syndicats soupçonnent Québec de vouloir paralyser l'enquête sur l'équité salariale

Montréal (PC)

Le gouvernement québécois cherche-t-il à paralyser l'enquête menée à son égard par la Commission des droits de la personne (CDPQ) sur l'épineux dossier de l'équité salariale?

C'est l'hypothèse à laquelle tendent la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et d'autres syndicats du secteur public qui ont constaté que le Conseil du trésor ne verse plus les fonds alloués à cette enquête d'envergure.

«Il est inacceptable que faute de fonds suffisants, la commission ne puisse ni payer les honoraires des deux enquêteuses depuis avril dernier, ni poursuivre les travaux», s'indignait, hier en conférence de presse, la vice-présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, entourée de dirigeantes du Syndicat professionnel des diététistes du Québec et de la Centrale des professionnelles et professionnelles de la santé.

Les trois associations ont déposé, il y a quatre ans, 19 plaintes de discrimination salariale, touchant autant de titres d'emplois dans le secteur public, devant la CDPQ, organisme chargé au Québec de traiter les cas d'équité salariale.

Des millions \$

Ces plaintes touchent directement 24 000 salariées du secteur public occupant des emplois traditionnelles.

Sa popularité a sauvé Frenchie Jarraud!

Montréal (PC)

«C'est ma popularité qui m'a sauvé», répétait, hier, un Frenchie Jarraud encore éberlué par ce qui lui était arrivé samedi: roulant en voiture au milieu de l'après-midi, l'animateur de radio bien connu du public a été victime d'une tentative de vol à main armée.

Deux types ont fracassé la glace de la portière de la voiture à coup de crosse de revolver et tenté de lui faire les poches. M. Jarraud avait une vingtaine de dollars sur lui tout au plus.

M. Jarraud a raconté au micro dans les studios de CKVL qu'il roulait sur Mentana, au coin de Boyer, lorsque la voiture qui le précédait s'est mise à reculer pour une raison inconnue.

«Le type a fait son stop normalement. Mais au lieu de redémarrer, il a fait marche arrière. Du coup, j'ai reculé dans la voiture qui me suivait. J'étais coincé, je ne pouvais plus bouger.»

Le conducteur de l'auto immobilisée devant lui est alors descendu pour venir à sa rencontre. M. Jarraud a tenté de détacher sa ceinture de sécurité. Mais, au même moment, il a vu la vitre de la portière du côté passager voler en éclats.

«C'est le gars qui était dans l'auto derrière moi qui venait de la briser avec la crosse de son arme, a-t-il expliqué. Je croyais qu'il s'agissait d'une farce, mais il semble que ce n'était pas le cas.»

Puis, a poursuivi l'animateur de 69 ans, un des deux voleurs, coiffé d'une tuque et vêtu d'un tricot, a fouillé son manteau à la recherche d'argent. «Il allait me jeter par terre quand son complice a crié: Chr..., c'est Frenchie! Les deux gars sont aussitôt partis. Ils ont sauté dans la voiture qui était devant la mienne», a-t-il précisé.

L'autre auto, celle qui était derrière et avait été volée en fait, est restée là, au milieu de la rue.

Selon le lieutenant-détective Marcel Rochon, cette affaire est tout à fait inusitée. «Jamais, par le passé, je n'ai eu connaissance d'un vol qui s'est déroulé dans des circonstances similaires», a-t-il assuré.

ment féminins, en vue de correctifs salariaux de l'ordre de 54,8 millions \$. En obtenant gain de cause, les syndicats estiment que 15 000 autres salariées auraient aussi droit, par effet d'entraînement, à des ajustements de salaire de l'ordre de 43 millions \$, soit de 2000 \$ à 5000 \$ par année par syndiquée.

A ces plaintes s'ajoute celle déposée par des membres du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec qui pourrait amener des correctifs de 20 millions \$ pour 800 syndiqués.

Pour toutes ces plaintes, les parties ont convenu de faire appel à des enquêteuses de l'extérieur. La CDPQ a donc obtenu un budget spécial, en dehors de son budget régulier, au

soutien de ces travaux. C'est cette enveloppe qui est maintenant à sec.

La direction de la commission a transmis, l'automne dernier, une demande de fonds au ministère de la Justice qui, lui, doit s'en remettre au Conseil du trésor. Quelque 80 000 \$ sont requis pour la poursuite du dossier.

On attend toujours la réponse du Conseil du trésor, mais si l'on se fie à la réaction obtenue par Le Devoir, hier, elle sera fort désinvolte.

«Ils ont eu 330 millions \$ aux dernières négociations. C'est pas encore assez?», a lancé d'entrée de jeu Jocelin Dumas, directeur de cabinet du président du Conseil du trésor, Daniel Johnson.

«La commission a reçu comme

tout le monde des fonds pour l'année. C'est à eux d'établir leur budget, a-t-il poursuivi. S'ils ont mal planifié, c'est leur affaire. Ils doivent attendre le prochain vote des crédits en mars. Le Conseil du trésor n'est pas une banque où l'on peut venir piger de l'argent quand on veut.»

Une réponse qui a estomaqué la porte-parole de la CDPQ, Paule Sainte-Marie: «Tout ce que je peux dire, c'est que ces fonds ne font pas partie de notre budget régulier, qu'ils sont financés à part comme toutes les grandes enquêtes que nous menons. Et c'est la première fois que nous n'obtenons pas tout l'argent pour terminer. En attendant, les travaux ne sont pas complètement bloqués, mais ils sont plus qu'au ralenti.»

Série sur les actions courageuses de citoyens pour le 125e de la Confédération

Montréal (PC)

Une série de fiction de 13 demi-heures, rappelant des actions courageuses de citoyens, marquera les festivités du 125e anniversaire de la Confédération canadienne.

Chaque épisode de «Héros canadiens» s'inspirera des circonstances d'un geste de bravoure, par lequel un citoyen a secouru une personne en danger ou a accompli une action extraordinaire, a annoncé hier Claude Dupras, co-président de la corporation Canada 125.

La série bilingue, confiée au producteur montréalais Roger Héroux, doit être diffusée à compter de septembre par deux réseaux, français et anglais, pas forcément ceux de Radio-Canada.

«Il s'agit de rendre hommage à des citoyens de tout milieu qui, sans y être préparés, ont accompli des actions remarquables», a indiqué M. Dupras.

Côté musique, un concert réunira pour la première fois l'Orchestre symphonique de Toronto et l'Orches-

tre symphonique de Montréal, les chefs Gunther Herbig et Charles Dutoit et des solistes canadiens.

Produit par Société de gestion des arts de Montréal, prévu pour le mercredi 8 juillet à Montréal, ce concert doit être donné en plein air et retransmis par les deux télévisions de Radio-Canada.

Recueillir les pensées et témoignages de ses grands-parents et de gens du troisième âge est l'objet d'un con-

Les Warriors armés pour faire la guerre

St-Jérôme (PC)

Au cours de la crise d'Okla de 1990, les Warriors mohawks possédaient des armes suffisamment puissantes pour participer à des guerres.

C'est la constatation qu'a faite sur les lieux le major Alain Tremblay et qu'il a livrée, hier, au juge Benjamin Greenberg.

Le tribunal entend actuellement les représentations que veulent lui faire la couronne et la défense, avant que

la sentence ne soit prononcée dans le cas de Ronald «Lasagne» Cross et de Gordon «Noriga» Lazore.

Tenant dans ses mains un M-16 américain, l'officier a fait savoir qu'il peut tirer 150 balles à la minute. Le chargeur de 30 cartouches peut se vider en 2,3 secondes.

«C'est une arme spécialement conçue pour la guerre», a-t-il souligné. Ses projectiles explosent à l'intérieur du corps humain et causent «évidemment des blessures extrêmement graves».



Dans une conférence de presse hier, Jennifer Flowers a réitéré qu'elle avait été la maîtresse de Bill Clinton, l'accusant d'avoir menti dans une émission de télévision.

Le candidat démocrate Bill Clinton sur la sellette à la suite d'accusations d'adultère

Washington (Reuter)

Bill Clinton, candidat à l'investiture démocrate pour les présidentielles américaines, est sur la sellette à la suite d'accusations d'adultère.

Le gouverneur de l'Arkansas espérait être définitivement lavé de tout soupçon après une intervention, dimanche, dans la très populaire émission «60 minutes» sur la chaîne de télévision CBS.

Il était venu y récuser les affirma-

tions de Jennifer Flowers, une ancienne chanteuse de cabaret, qui a déclaré à un journal populaire qu'il avait été son amant pendant 12 ans.

Le candidat démocrate, accompagné de son épouse, avait expliqué qu'il avait eu avec l'ancienne chanteuse une relation purement «amicale».

Mais Jennifer Flowers a réitéré ses affirmations hier lors d'une conférence de presse, en accusant Bill Clinton d'avoir menti aux téléspectateurs.

«J'ai été la maîtresse de Bill Clin-

ton pendant 12 ans (...) Il ment absolument. Je suis déçue. Mais en fait je n'ai jamais cru qu'il l'admettrait en public», a-t-elle dit devant une salle archi-comble.

Jennifer a ajouté qu'elle avait décidé de révéler l'affaire car elle en voulait à Bill Clinton.

Peu après la fin de la conférence de presse de Jennifer Flowers, le candidat démocrate est intervenu sur la chaîne de télévision CNN. Il a déclaré que Jennifer Flowers avait monté cette histoire pour de l'argent.

Victoria contre un statut spécial pour le Québec

Brent JANG

Victoria (PC)

Le ministre des Affaires constitutionnelles de Colombie-Britannique a reconnu hier que sa province s'oppose à l'octroi d'un statut spécial au Québec.

Moe Sihota a défini un statut spécial comme étant «un certain accès pour certains à des pouvoirs, droits et privilèges supérieurs, au détriment des autres Canadiens».

Le Canada doit combattre pour maintenir le principe d'égalité pour chaque province et chaque citoyen, a ajouté M. Sihota, en témoignant devant le commission Beaudoin-Dobbie, lors d'une audience tenue à Victoria.

Par ailleurs, une nouvelle Constitution pourrait «expressément reconnaître que la province de Québec est historiquement et légalement différente des autres provinces. Et le Québec est, en ce sens, une société distincte», d'ajouter le ministre.

La semaine dernière, le ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, Gil Rémillard, avait réclamé pour le Québec un statut de société distincte lui permettant d'exercer plus de pouvoirs.

M. Sihota croit que toute alternative autre que la réforme du Sénat devrait tenir compte des sentiments de l'Ouest qui estime être les parents

pauvres de la Confédération.

La Colombie-Britannique s'en tient au concept du Sénat triple E (égal, élu et efficace), a soutenu M. Sihota devant 23 des 30 membres du comité qui se sont rendus à Victoria.

«Nous invitons les Canadiens à étudier toutes les possibilités qui se présentent, que ce soit l'abolition du Sénat ou la création d'un Sénat triple E, ainsi que toutes les options se situant entre ces deux extrêmes», de dire le ministre.

M. Sihota a refusé d'élaborer plus longuement, expliquant qu'il ne voulait pas nuire au dépôt d'un rapport intérimaire sur la Constitution devant être publié par un comité législatif de sa province, le 15 février prochain.

Dans un échange musclé avec un député albertain, il a admis qu'il n'était «aucunement favorable au Sénat actuel» dont les membres relèvent de nominations politiques.

Rappelant que les deux premières des cinq semaines d'audiences du comité ont été tenues à Halifax et Calgary, le ministre s'est dit heureux «de constater que les interventions qui se dégagent de ces premières rencontres avec les Canadiens ordinaires démontrent que ceux-ci sont désespérément en quête d'un compromis».

Le front commun contre le ticket modérateur tient toujours

Banff, Alberta (PC)

Les ministres de la Santé du Canada anglais ont maintenu leur front commun contre le recours à toute forme de ticket modérateur, hier, à Banff où ils se sont rencontrés à l'invitation du ministre fédéral Benoît Bouchard.

«Je ne veux pas entendre parler de frais modérateurs», a déclaré M. Bouchard, qui a déclaré son opposition à toute tentative de gouvernement du Québec d'avoir recours à de tels frais pour réduire les coûts de son système de soins de la santé. Le gouvernement du Québec contemple, en

effet, la possibilité d'instituer un ticket modérateur pour certains services d'ordre médical, même si un tel ticket est illégal selon les termes de la Loi sur la santé du Canada.

«Je ne permettra pas (au Québec) d'avoir recours aux frais modérateurs; ce serait violer la loi et cela signifierait la fin de l'universalité des soins de santé», a déclaré M. Bouchard.

Le ministre s'est dit désappointé de l'absence du Québec à cette rencontre fédérale-provinciale, mais a ajouté que Ottawa abordera le sujet avec ses représentants dans le cadre de discussions bilatérales.

C and C Music Factory vole la vedette aux Music Awards

Los Angeles (PC)

Le groupe C and C Music Factory a volé la vedette, hier soir, au 19e gala annuel de l'American Music Awards, remportant cinq trophées, tandis que la vedette pop Michael Bolton, le chanteur de soul Luther Vandross et Natalie Cole étaient honorés à deux reprises chacun.

Le Canadien Bryan Adams a remporté le titre décerné pour la meilleure chanson avec «(Everything I Do) I Do It For You».

C and C Music Factory a été primé pour la meilleure chanson de danse avec «Gonna Make You Sweat» pour le meilleur artiste de danse et le meilleur nouvel artiste de danse, ainsi que le meilleur groupe pop-rock et le meilleur nouvel artiste pop-rock.

Adams, qui vit à Vancouver, effectue présentement une tournée au Canada. Dans la catégorie pop-rock, il était en nomination pour deux prix. Outre celui pour la meilleure chanson, il était aussi en lice pour le titre du meilleur artiste masculin.

Sa chanson «(Everything I Do) I Do It For You», qui apparaît sur son dernier album «Waking Up the Neighbors», s'est vendue à plus de 10 millions de copies dans le monde, en plus d'avoir été choisie le thème musical du film «Robin Hood: le Prince des voleurs».

En balayant les honneurs dans la catégorie «dance music», C and C Music Factory a surpassé des artistes aussi connus que Madonna, Crystal Waters, Mariah Carey et The KLF.

Country

La coqueluche de la musique country, Garth Brook, a remporté le trophée pour la meilleure chanson avec «The Thunder Rolls», celui pour le meilleur album avec «No Fences» et a été proclamé en outre le meilleur artiste masculin, tandis que le groupe Alabama a mérité un quinzième trophée de l'American Music Award décerné au meilleur groupe.

Dans la catégorie musique contemporaine pour adultes, «Unforgettable», de Natalie Cole, qui rend



James Brown, le légendaire «Parrain du soul», s'est vu remettre le Trophée du mérite.

hommage dans cet album à son illustre père Nat King Cole, a mérité le prix du meilleur album. Mme Cole a aussi été choisie la meilleure artiste de cette catégorie devant Paula Abdul et Whitney Houston.

Abdul (pop-rock), Carey (soul-rhythm and blues) et Reba McEntire (country) ont été choisies les meilleures artistes féminines dans leur catégorie respective.

En ce qui concerne la catégorie soul-rhythm and blues, «I Wanna Sex You Up» du groupe Color Me Badd, a été choisie la meilleure chanson tandis que Bell Biv DeVoe était élu le meilleur groupe.

Bolton a été choisi le meilleur artiste dans la catégorie pop-rock tandis que son album Time Love and Tenderness était choisi le meilleur album de sa catégorie. Quant à Vandross, ses deux trophées lui ont été remis pour avoir été le meilleur chanteur soul-rhythm and blues et parce que son album «Power of Love» a été choisi le meilleur de ce genre musical.

Dans la catégorie rap, Hammer, qui était le maître de cérémonie, a remporté son huitième trophée dans l'histoire de cette soirée de gala en étant sacré le meilleur artiste rap de l'année. Le groupe Naughty By Nature a été choisi le meilleur nouveau groupe tandis que l'album «The Fresh Prince», de D. J. Jazzy Jett, a été choisi le meilleur album.

James Brown, le légendaire «Parrain du soul», s'est vu remettre le Trophée du mérite. M. Brown a chanté un pot-pourri de ses meilleurs succès.

La mission de Discovery prolongée

Cap Canaveral, Floride (Reuter)

La NASA a décidé hier de prolonger d'une journée la mission de recherche scientifique de la navette spatiale Discovery entamée mercredi dernier.

«Nous avons prolongé la mission

dans l'espoir d'obtenir de nouvelles données grâce aux expériences en orbite. Huit jours sont mieux que sept pour la science», a déclaré un porte-parole de la NASA à Houston.

Le retour de la navette, d'abord prévu demain, a été programmé pour jeudi matin en Floride.

National

Québec dit oui au Sénat élu sans préciser ses pouvoirs

Norman DELISLE Québec (PC)

Le Québec accepte l'idée d'un Sénat élu mais la question des pouvoirs qu'on doit accorder à cette Chambre haute «demeure entière».

Telle a été hier la réaction du ministre québécois des Affaires canadiennes, Gil Rémillard, alors qu'il réagissait à la conférence constitutionnelle de Calgary qui s'est déroulée en fin de semaine dernière.

«En juin 1990, le Québec a dit oui à un Sénat élu dans la mesure où on s'entend sur les pouvoirs à lui donner. Mais il ne faut pas que le Sénat devienne une nouvelle Chambre des communes», a dit M. Rémillard aux journalistes en se présentant à une séance de la commission parlementaire spéciale sur la souveraineté du Québec.

M. Rémillard a rejeté l'idée qu'un Sénat élu avec pouvoirs accrus renforcerait la centralisation au Canada. Le Sénat peut devenir «un juste équilibre entre les intérêts nationaux et régionaux». Mais à Calgary, «la question des pouvoirs du Sénat est demeurée entière», a-t-il dit.

Le porte-parole du gouvernement québécois s'est par ailleurs réjoui de la notion de «pouvoirs prépondérants» mise de l'avant depuis quelques jours dans les milieux constitutionnels. Cette solution permettrait de partager les champs de compétence entre les deux gouvernements, tout

en accordant la priorité à l'un des deux niveaux de gouvernement sur l'autre.

M. Rémillard a cité deux dossiers où une telle politique pourrait s'appliquer: l'environnement et le développement régional.

Ce système peut fonctionner à condition que le pouvoir fédéral de dépenser soit encadré comme il l'était dans l'Accord du lac Meech, a fait valoir le ministre.

Enfin, M. Rémillard a soutenu que le droit de veto demeurerait une obligation pour le Québec, même si le fait d'accorder ce droit n'a pas soulevé d'enthousiasme à Calgary.

Pour sa part, le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, porte-parole péquiste dans le dossier constitutionnel, a décrit la réunion de Calgary comme «une assemblée paque-tée».

Il a souligné que «le hasard» fait parfois bien les choses, comme le prouve le choix présument fait au hasard de Sébastien Allard, vice-président du Conseil du patronat, comme délégué du Québec à Calgary.

M. Brassard a signalé que «même des assemblées «paquetées» n'ont pas pu parvenir à un consensus».

M. Brassard a dit croire que la réforme du Sénat est populaire dans l'Ouest canadien car elle renforcera les institutions fédérales, accroîtra la centralisation et donnera plus de pouvoirs aux provinces de l'Ouest au détriment du Québec.

Le PQ accuse Ottawa d'avoir caché les dangers des propositions du GATT

Montréal (PC)

Le Parti québécois crie au «cover-up». Il accuse le fédéral d'avoir délibérément caché au Québec, pendant des mois, la menace que constitue pour son économie les nouvelles propositions du GATT. Il enjoint les premiers ministres du Canada et du Québec de s'expliquer.

«C'est un cover-up. C'est du camouflage intellectuel extrêmement



Jacques Parizeau, hier.

grave», lançait de son côté le vice-président du PQ Bernard Landry, ancien ministre du Développement économique, qui enseigne d'ailleurs ces questions de commerce international.

Le chef péquiste Jacques Parizeau va jusqu'à dire, sans pouvoir le prouver, que les propositions constitutionnelles d'Ottawa en matière d'union économique pourraient bien avoir été définies dans le but de donner à Ottawa des pouvoirs économiques que le GATT enlèverait aux provinces.

En conférence de presse hier à Montréal, le chef péquiste ne cachait pas sa colère d'avoir appris par une fuite dans les journaux, samedi, une nouvelle d'une telle importance pour l'économie du Québec.

Le danger

La nouvelle proposition soumise au GATT aurait pour effet de «stériliser la plupart des outils économiques» du Québec, selon lui.

Le rapport Dunkel stipule qu'un gouvernement territorial ou un «sous-Etat» — comme un gouvernement provincial — qui verse des subventions dites «spécifiques» serait sujet aux représailles de la part des partenaires commerciaux. Les mêmes politiques adoptées par un gouvernement dit «national», comme le Canada, deviendraient permises.

Selon M. Parizeau, le Québec «de-

vrait abandonner une bonne partie de ses politiques économiques» si le rapport Dunkel était adopté tel quel. Des politiques comme les REA, les actions accreditées, les grappes industrielles ou même Québec inc. seraient remises en question parce qu'elles ont été adoptées par Québec, un «sous-Etat». Pourtant, ces mêmes politiques pourraient être adoptées par Ottawa, soutient-il.

C'est ce qui fait dire à M. Parizeau que les propositions constitutionnelles d'Ottawa avaient peut-être pour

but de s'approprier les pouvoirs économiques que les provinces ne pourraient plus avoir, à cause du GATT. «Ca expliquerait pourquoi 91a (l'article controversé des propositions constitutionnelles) a une ampleur pareille», lance-t-il.

Aide aux souverainistes

MM. Parizeau et Landry affirment qu'Ottawa était au courant de la teneur de ces propositions depuis juin ou juillet dernier, mais l'aurait caché au Québec — et aux autres pro-

vinces — parce que cela aurait aidé la cause souverainiste.

En effet, si le Québec devenait souverain, il serait considéré comme un gouvernement «national» et aurait donc le droit d'adopter les politiques économiques qui lui sont interdites en tant que gouvernement «territorial» ou sous-Etat.

«Si vraiment pour pouvoir faire des politiques économiques, il faut être un gouvernement national, devenons un gouvernement national», lançait-il.

Certains secteurs plus touchés que d'autres

Ottawa (PC)

La Fédération canadienne des agriculteurs estime que le gouvernement fédéral doit redoubler d'efforts pour s'assurer que les producteurs agricoles du Canada soient traités justement, dans tout accord commercial international qu'il pourrait signer.

L'organisme estime en effet que les accords du GATT, s'ils sont entérinés tels que libellés actuellement, seront très nuisibles aux producteurs de produits laitiers, d'œufs et de volaille du Canada, à moins que les négociateurs fédéraux ne puissent mieux protéger les offices de commerciali-

sation du pays.

Des membres de la fédération ont rencontré hier le ministre de l'Agriculture, Bill McKnight, afin de discuter de l'accord soumis par Arthur Dunkel, directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) et, à ce titre, arbitre des questions commerciales internationales.

En vertu des derniers accords présentés, le Canada devrait abandonner tous ses contrôles à l'importation sur les produits qui font concurrence à ceux réglementés par les offices canadiens de commercialisation. Ces contrôles seraient remplacés par des tarifs qui seraient graduellement réduits et éliminés.

Les offices de commercialisation estiment que l'imposition de tels tarifs signifierait l'élimination de 40 000 producteurs.

La fédération a reconnu n'avoir pas encore terminé son analyse des implications que les accords du GATT pourraient avoir sur les mêmes offices.

Les producteurs de grains et d'oléagineux, pour leur part, profiteraient des accords, du fait que ceux-ci obligeront les États-Unis et la Communauté européenne à abandonner leurs subventions à l'exportation, ce qui ferait grimper les prix mondiaux de ces produits.

Chrétien se dit optimiste

Mario GILBERT Montréal (PC)

Le chef du Parti libéral du Canada, Jean Chrétien, s'est dit optimiste, hier soir, de voir les trois principaux partis à Ottawa s'entendre avant le 29 février sur un ensemble d'offres constitutionnelles fédérales, acceptables ensuite pour le Québec et le reste du Canada, quitte à remettre à plus tard l'étude de certaines questions plus litigieuses.

«Mais il faudra apporter des modifications sérieuses aux propositions fédérales — notamment pour l'union économique: ils sont allés trop loin, et ils ont manqué à leur devoir en ne parlant pas de veto régional», a indiqué M. Chrétien, à l'issue d'une rencontre à huis clos de deux heures qu'il a eue à Montréal avec une dizaine de membres du «Regroupement économie et constitution», un groupe

de gens d'affaires fédéralistes québécois.

«On fait ce qu'on peut faire tout de suite et si certains dossiers ne sont pas complétés, on les étudiera plus tard. Il s'agit d'avoir un accord dans les plus brefs délais qui soit acceptable par les trois partis fédéraux. Une fois qu'on a voté à la Chambre des communes, notre rôle est pas mal terminé», a-t-il dit.

M. Chrétien espère que les provinces acceptent rapidement les offres du gouvernement fédéral, et souhaite que la population se prononce par voie de référendums national ou provinciaux.

«Si les 10 provinces et les deux territoires posent la même question, je n'ai pas de problème avec ça», a-t-il dit. Le chef libéral a aussi rappelé son concept de double majorité — une majorité au Canada, et une majorité dans les quatre régions du pays.

Le PLQ élira ses délégués

Québec (PC)

Même s'ils attendront la publication des offres constitutionnelles fédérales avant de décider s'ils convoqueront un congrès spécial au cours du printemps pour faire trancher leurs militants, les dirigeants du Parti libéral du Québec ont déjà lancé le processus d'élection des délégués dans chacune des 125 circonscriptions électorales du Québec.

Les militants du parti profiteront des assemblées générales annuelles qui auront lieu entre le 25 février et le 30 avril pour élire 18 délégués, dont six jeunes, dans chaque circonscription, a-t-on annoncé hier. Cette étape étant franchie, le parti pourra tenir à quatre ou cinq semaines d'avis un congrès spécial qui ne durerait qu'un

seule journée, a expliqué le président du PLQ, M. Jean-Pierre Roy.

Si, par exemple, Ottawa publie ses offres le 15 avril, «on pourrait avoir notre congrès entre le 15 et le 25 mai», a dit M. Roy. La décision de convoquer ou pas les membres sera prise par l'exécutif, a ajouté le président du parti.

Pendant le délai d'environ un mois entre la publication des offres et le congrès lui-même, s'il doit y en avoir un, le parti disposera du temps nécessaire pour «faire le tour de la province pour expliquer les offres» aux militants, explique M. Roy.

Un comité est déjà chargé d'établir les règles qui régiront ce congrès spécial mais «ça devrait être la même chose» que lors du dernier congrès régulier, où fut adopté le rapport Allaire, en mars 1990.

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler. À Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter. UNE LUEUR D'ESPOIR...

SECOURS/AMITIÉ
 Poste d'écoute: 564-2323
 Sans frais d'appel:
 LAC-MEGANTIC
 WEFDON
 ASBESTOS
 composez 0 et
 demandez Zenith 5-3060
 À TOUTE HEURE DU JOUR
 ET DE LA NUIT

LA SUPER
VENTE
 40 HEURES
 les 29-30-31 janvier
 et 1er février

Fermé le mardi 28 janvier pour préparer cette vente tant attendue!

CENTRE DU TAPIS COUTURE
Ca c'est du tapis!

MISE DE COTE
 VISA
 MasterCard

SERVICE DE POSE PAR DES EXPERTS

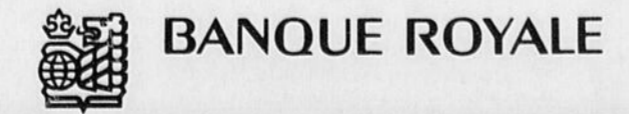
COATICOOK 196, rue St-Jean Baptiste 849-7927
 SHERBROOKE 820, rue Wellington sud 566-7111

Comment vous assurez-vous d'avoir un meilleur REER?

Il n'y a qu'une chose à retenir: la spécialiste de la Banque Royale.

Votre REER est beaucoup trop important pour que vous en choisissiez un qui ne vous donne pas le maximum. Une petite visite à une spécialiste REER de la Banque Royale...et vous aurez une meilleure idée de ce que l'avenir vous réserve. Pour obtenir réponse à toutes vos questions, sans obligation, passez voir votre spécialiste REER ou appelez-nous sans frais.

Montréal: 987-8000 En province: 1-800-363-3967



Le leader en REER au pays



Un quadraplégique pourra se laisser mourir par le jeûne

□ Un juge de la Cour supérieure conclut que le malade en a parfaitement le droit

Montréal (PC)

Quadraplégique depuis 20 mois, et pour le reste de ses jours, Robert Corbeil, âgé de 35 ans, marié et père de deux jeunes pré-adolescents, a choisi de se laisser mourir en refusant toute alimentation.

La Cour supérieure a conclu, hier, que le malade en a parfaitement le droit.

Aussi le tribunal a-t-il réduit l'obligation des médecins et du centre d'accueil qui l'héberge à celle d'«offrir» de la nourriture à Robert Corbeil.

Le projet immédiat de Robert Corbeil: son jeûne l'entraînera rapidement dans le coma, puis la mort suivra.

Plus d'intérêt

Il a déclaré au juge Gontran Rouleau qui, au début du mois, est allé à son chevet au Manoir de la Pointe Bleue, de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, que «la vie telle qu'elle se présente maintenant n'a plus d'intérêt» pour lui.

Il ne veut pas continuer de vivre «à n'importe quel prix». L'accident qui l'a rendu quadraplégique est survenu, fin mai 1990, alors que le jeune menuisier-charpentier conduisait un véhicule tout terrain.

Sa situation est irréversible, elle ne pourra jamais s'améliorer. Il ne lui reste de motricité qu'au cou. Il peut seulement bouger la tête. Il respire par lui-même mais le déficit ana-

tomo-physiologique (paralysie des épaules aux pieds) est de 100 pour cent, reconnaissent les médecins.

Le 8 novembre dernier, l'homme, qui est toujours d'une tranchante lucidité, a réuni sa femme, Carole, la direction du centre d'accueil et deux notaires afin de faire transcrire, alors qu'il avait encore toute sa tête, ses volontés «irrévocables».

Il y demande qu'on respecte son choix de «mettre volontairement fin à mes jours en cessant de m'alimenter». Il refuse aussi l'hydratation de son corps.

Il réclame les médicaments appro-

priés pour soulager sa douleur quand viendra l'agonie.

Robert Corbeil demande au réseau de la santé de ne point le transférer dans un hôpital ni un centre de soins prolongés, comme on l'avait recommandé à la lumière de règles bureaucratiques. Car il veut mourir en paix, près des siens.

Le juge dit oui

Le juge Rouleau a accordé toutes ces demandes. Carole Corbeil ne s'est résignée que dans la peine à voir à l'exécution de ces volontés quand son mari sera devenu inapte à prendre des décisions.

Le centre d'accueil n'était pas en désaccord avec ces volontés, mais il tenait à se protéger, car le Code criminel, qui n'a jamais fait du suicide un crime, tient par ailleurs pour criminel le fait de manquer à l'obligation de fournir des choses nécessaires à l'existence à quelqu'un dont on a la charge.

De même, la Loi sur les services de santé fait état d'une semblable obligation.

Mais le juge Rouleau rappelle que le Code civil du Québec a été modifié de manière à reconnaître, depuis avril 1990, que «nul ne peut être soumis

sans son consentement à des soins, quelle qu'en soit la nature».

Et si quelqu'un choisit de refuser de tels soins, il a le loisir de mandater une personne qui verra à l'exécution d'une telle volonté si l'intéressé devient inapte.

Le tribunal rappelle la doctrine juridique récente, qui va dans le même sens.

C'est de cette disposition que s'est prévalu l'automne dernier Nancy B., de Québec, pour mourir en paix. Et le tribunal lui a donné raison.

Depuis quelques temps, les tribunaux rappellent qu'il n'y a pas, dans

les chartes des droits canadienne et québécoise, que le principe de l'«inviolabilité de la personne», mais aussi celui de la «dignité humaine»: chacun a le droit de refuser tout traitement «cruel» et, fondamentalement, le droit à l'autodétermination de sa personne.

Autrui n'a pas à se demander si la décision du patient est raisonnable, mais si elle est consciente et lucide, tranche la cour.

85 millions \$ consacrés au phénomène du réchauffement

Montréal (PC)

Le gouvernement fédéral a annoncé hier la réalisation d'un programme de recherches scientifiques de 85 millions \$ pour comprendre le phénomène du réchauffement mondial de la calotte terrestre et combattre ses effets.

Le ministre de l'Environnement, M. Jean Charest, a fait cette annonce, qui s'inscrit dans son Plan vert, hier, à l'UQAM. Il signale, pour justifier l'engagement gouvernemental, que les scientifiques de l'univers sont unanimes: depuis environ une centaine d'années, le couvercle terrestre s'est globalement réchauffé de 0,5 degré. Si la tendance continue, indi-

que-t-il, les bouleversements sociaux et économiques pourraient être terribles.

Sur six ans

Le directeur des services climatiques du gouvernement, M. Gérald Vigeant, a rappelé pour sa part, au cours d'une entrevue, que, depuis le début des années 80, présumément à cause de l'effet de serre (les gaz de combustion), le monde a connu les sept années les plus chaudes de son histoire. L'année 1991 a été la septième année la plus chaude depuis que les scientifiques font des observations, soit depuis une centaine d'années.

Le nouveau programme de recherche s'étendra sur une période de six ans. L'un de ses cinq principaux volets concerne la consolidation et le perfectionnement du système canadien et québécois de compilation des données.

Le gouvernement créera ou consolidera à travers le Canada un «réseau de détection longue durée (de compilation climatique)» comprenant soixante stations. Les données sont actuellement recueillies dans quelque 2000 postes de contrôle, mais un grand nombre d'entre eux sont inefficaces, leurs données étant incomplètes ou peu fiables. Le nouveau réseau sera «intouchable»; il, sera



Le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, a annoncé, hier qu'Ottawa injectait 85 millions \$ dans la réalisation d'un programme de recherches scientifiques pour comprendre le phénomène du réchauffement mondial et combattre ses effets.

mieux protégé, mieux contrôlé et plus uniforme.

En vertu d'une entente intervenue avec sa contrepartie à Ottawa, le gouvernement du Québec assume, à parts égales, la charge d'administrer lui-même les 290 stations de son territoire.

D'une manière générale le nouveau programme est «une stratégie du Canada concernant le réchauffement planétaire». Il comprend des mesures «visant à limiter les émissions nettes de gaz carbonique», telles les émissions des autos; à assurer la participation du Canada aux programmes internationaux (l'accord mondial en préparation) et à prévoir les effets du phénomène.

Le principal pôle du programme concerne la «modélisation» informatique. Il s'agit de parfaire le grand «modèle climatique» canadien et de réaliser, dans ce cadre, des modèles «régionaux» qui permettront aux scientifiques de prévoir les effets du réchauffement sur des régions plus restreintes telles le territoire du bassin du Saint-Laurent. C'est ce à quoi s'occupe actuellement le physicien québécois René Laprise, de l'UQAM.

M. Laprise a expliqué que les récents réchauffements de l'atmosphère pourraient, techniquement, être le résultat de cycles. Mais il précise que si l'univers double la masse des émissions dans l'air, comme cela s'annonce, il s'ensuivra, «théoriquement et inexorablement» un réchauffement considérable qui pourrait déstabiliser la planète. Selon ce scénario, les dommages à l'agriculture, disent les documents gouvernementaux, «s'évaluent dans les milliards de dollars». Les localités côtières telles que Vancouver, Charlottetown et Saint-John, «courront de grands dangers».

Stone annonce cette fois une fermeture de deux semaines

Shawinigan (PC)

A peine les échos des annonces des mises à pied massives aux usines Belgo et Laurentide se sont-ils dissipés que la compagnie Stone-Consolidated annonçait, hier, une réduction de production de 30 000 tonnes de papier par jour et celle de La Baie, avec quatre grosses machines, fournit 1100 tonnes quotidiennement.

Les travailleurs ainsi touchés par ces arrêts de production se retrouveront pour certains en chômage, compte tenu des deux semaines d'arrêt de l'été et de l'automne dernier. D'autres profiteront de l'occasion pour prendre leurs vacances annuelles. Enfin, d'autres devront compter sur leurs économies pour traverser ces deux semaines sans paie.

préside Louison Olivier a expliqué que ce redressement des stocks a été rendu nécessaire afin d'équilibrer la situation actuelle de l'offre et de la demande.

Les deux usines produisent 2000 tonnes de papier par jour. Avec ses deux machines, la papeterie de Shawinigan fabrique 900 tonnes de papier journal par jour et celle de La Baie, avec quatre grosses machines, fournit 1100 tonnes quotidiennement.

Les travailleurs ainsi touchés par ces arrêts de production se retrouveront pour certains en chômage, compte tenu des deux semaines d'arrêt de l'été et de l'automne dernier. D'autres profiteront de l'occasion pour prendre leurs vacances annuelles. Enfin, d'autres devront compter sur leurs économies pour traverser ces deux semaines sans paie.

Pagé aura l'appui du PQ s'il respecte ses engagements

Québec (PC)

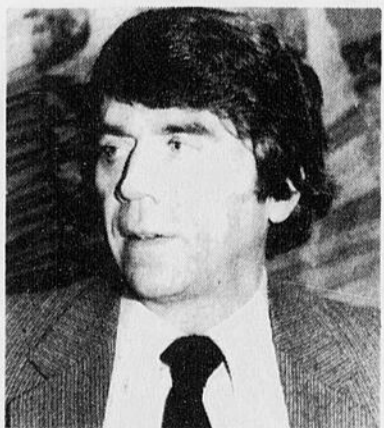
Le ministre de l'Éducation Michel Pagé pourra compter sur l'appui de l'opposition péquiste dans sa lutte contre l'abandon scolaire s'il met en application des mesures comme la diminution du nombre d'élèves par classe et un meilleur dépistage des élèves du primaire susceptibles d'abandonner.

C'est ce qu'a fait savoir, hier par voie de communiqué remis à la presse, le député d'Abitibi-ouest François Gendron en réaction aux propos tenus par le ministre à la clôture du colloque de trois jours qui s'est déroulé en fin de semaine dernière à Québec sur la réussite scolaire.

A cette occasion, le ministre Pagé s'est engagé à mettre en oeuvre plusieurs mesures de nature à diminuer l'abandon scolaire en allégeant par exemple la tâche des enseignants, en accordant plus de pouvoirs décisionnels aux commissions scolaires, en modifiant le contenu pédagogique de certains programmes dans le régime du ministère, en améliorant le soutien professionnel fourni aux élèves.

«Si le ministre s'engage réellement dans cette voie, a dit M. Gendron, il pourra compter sur l'appui de l'opposition officielle».

Le député d'Abitibi-ouest a cepen-



François Gendron

dant déploré que le ministre ait retardé de nouveau à la fin de mars l'annonce de son plan d'action.

Comme plusieurs intervenants l'ont dit au cours du colloque, le député a réitéré que la lutte à l'échec et à l'abandon ne relève pas seulement de la responsabilité du monde de l'éducation. Il y a des emplois à créer, une pauvreté à combattre et des valeurs à modifier.

«Le ministre aura donc énormément à faire au cours des prochaines semaines s'il veut convaincre l'ensemble de son gouvernement de la tâche à accomplir pour combattre efficacement le décrochage scolaire», a ajouté M. Gendron.

Enquête statistique sur la santé mentale des 6-14 ans

Montréal (PC)

Le Québec compte le plus haut taux de suicide au monde chez les jeunes de 15-19 ans, les statistiques sur les abus sexuels et physiques sont en augmentation, tout comme les données sur l'alcoolisme, la drogue, la violence, l'abandon scolaire.

C'est pourquoi le ministère de la Santé et des Services sociaux entreprend, cet hiver, une enquête statistique sur la santé mentale des enfants et adolescents, la première du genre au Québec, afin de bien identifier la nature des problèmes, leur prévalence et les facteurs de risque chez les 6-14 ans, particulièrement en ce qui concerne la dépression, l'anxiété, les troubles de conduite et l'hyperactivité.

L'enquête sera menée par Santé-Québec, l'organisme relevant du ministère et des départements de santé communautaire en collaboration avec l'hôpital Rivières-des-Prairies, hôpital psychiatrique pour les jeunes. Cette enquête veut aussi permettre de répondre partiellement aux questions soulevées par le rapport du groupe de travail sur les jeunes présidé par Camil Bouchard, ainsi que par le rapport Harvey sur le fonctionnement du système de protection de la jeunesse, deux rapports rendus publics depuis décembre.

On attend d'ailleurs, demain, le dernier morceau de ce trio, le rapport du groupe présidé par le juge Jamin sur la Loi de la protection de la jeunesse.

Le rapport Bouchard avait mis l'accent sur de nombreux phénomènes de détresse chez les jeunes, mais déplorait aussi le manque d'outils de recherche scientifiques pour mesurer le tout.

Le Dr Jacques MacKay, directeur de l'hôpital Rivières-des-Prairies, fait remarquer que le domaine de la santé mentale est celui où la recherche médicale est la moins avancée; et les retards sont encore plus importants en ce qui concerne la santé mentale des enfants.

L'enquête sera menée du 10 février à la fin mai auprès de 2400 enfants et adolescents de 6 à 14 ans, divisés en trois groupes d'âge, et choisis au hasard à partir du fichier des allocations familiales.

ERRATUM
 Dans l'annonce de Nolitour du samedi 25 janvier, le prix février-mars du Playa Dorada Princess, aurait dû se lire comme suit:

1 semaine: **499\$** 2 semaines: **699\$**

Nolitour
 PERMIS DU QUÉBEC VACANCES

610, rue Galt Ouest Sherbrooke
 823-0023

36853

TOYOTA MAGOG
 vous offre
LA TERCEL 1992

À partir de

8 995\$*
 ou
 la solution Toyota Magog

17995\$**
 /mois

AUCUN COMPTANT

RABAIS jusqu'à 6000 \$ sur modèles 1991

CRESSIDA 1991* (Stock #1245) Régulier: 31 958 \$	PASEO 1991* (Stock #2001) Régulier 14 388 \$
SPECIAL: 25 958\$	SPECIAL: 17 995\$
CAMRY LE V-6 1991 AUTO., TOUT ÉQUIPÉE (Stock #1228) Régulier: 22 438 \$	CAMIONNETTE 4 x 4 1991 (Stock #1175) Régulier: 17 188 \$
SPECIAL: 17 950\$	SPECIAL: 14 350\$

TOYOTA MAGOG INC.
 2224, Route 112, Magog (Québec), J1X 3W3, (819) 843-9883

PEA
 6 ANS DE GARANTIE LIMITEE AUCUN DROUILLAGE

37499

2224, ROUTE 112, MAGOG 843-9883